

Truc_10_2022s et astuces pour trouver votre logement accessible aux fauteuils roulants

- > Ne résiliez jamais votre contrat de location actuel tant que vous n'avez pas signé le contrat relatif à votre nouveau logement.
- > Consultez régulièrement les portails immobilier suivants avec fonction de filtrage pour logements accessibles en fauteuil roulant (à trouver le plus souvent dans la recherche avancée): homegate.ch, immoscout24.ch, newhome.ch, <https://www.comparis.ch/immobilier>
- > Si vous n'avez pas d'accès à internet, nous ferons volontiers ces recherches pour vous. Demandez le formulaire de recherche de logements accessibles aux fauteuils roulants.
- > Renseignez-vous sur les logements accessibles en chaise roulante et/ou adaptables auprès des coopératives de construction, et inscrivez-vous sur leur liste d'attente.
- > Téléphonnez une fois par semaine aux gérances immobilières les plus connues dans votre région et demandez-leur si elles ont connaissance de logements accessibles ou adaptables aux fauteuils roulants allant se libérer. Les gérances ont en général connaissance de tels logements. Prenez directement contact avec les personnes compétentes.
- > Mettez à profit vos proches et vos connaissances pour augmenter vos chances de réussite. Les logements accessibles aux fauteuils roulants bon marché changent de locataires le plus souvent sous la main.
- > Informez-vous pour savoir où de nouveaux lotissements vont prochainement être construits. Prenez garde aux panneaux métalliques en bordure des routes et lisez les feuilles d'avis régionales. Renseignez-vous si ces projets prévoient des logements accessibles aux fauteuils roulants.
- > Dans les régions chères (par exemple Zurich ou Genève), il peut être intéressant de former une colocation avec d'autres personnes avec ou sans handicap, de manière à diviser les frais.
- > Ne renoncez pas aux logements qui ne sont pas encore complètement accessibles en fauteuil roulant. Généralement, l'AI peut financer les adaptations nécessaires, par exemple l'installation d'une cuisine laissant de l'espace pour votre fauteuil ou le remplacement de la baignoire par une douche accessible. Lisez notre fiche d'information à ce sujet sur: www.procap.ch/fr/prestations/conseil-et-information/logements/adapter.html.
- > Préparez-vous aussi à devoir, selon les cas, faire des concessions. Réfléchissez à deux fois si une belle vue est vraiment plus importante qu'un arrêt de bus ou qu'un magasin d'alimentation à proximité.
- > Important pour les bénéficiaires de prestations complémentaires: selon la loi sur les prestations complémentaires, les personnes qui peuvent prouver qu'elles ont besoin d'un appartement accessible en fauteuil roulant peuvent demander Fr. 300.- de plus à titre de PC pour leur frais de logement. Vous trouverez l'article de loi avec les montants maximaux annuels sous : http://www.admin.ch/ch/f/sr/831_30/a10.html.
- > Vous pouvez également commander toutes les informations disponibles en ligne sur papier (062 206 88 55).